



HAL
open science

Du curriculum documentaire à l'enseignement de l'information ?

Alexandre Serres

► **To cite this version:**

Alexandre Serres. Du curriculum documentaire à l'enseignement de l'information ? : Communication à la table ronde "Pour un curriculum en éducation à l'information". 7e Congrès National de la FADBEN, FADBEN (Fédération des Enseignants-Documentalistes de l'Education Nationale), Apr 2005, Nice, France. p. 84-88. hal-02312807

HAL Id: hal-02312807

<https://hal.science/hal-02312807>

Submitted on 11 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**7e Congrès National de la FADBEN
8-10 avril 2005, Nice**

**Table ronde du 9 avril :
Pour un curriculum en éducation à l'information**

Du curriculum documentaire à l'enseignement de l'information ?

Alexandre SERRES, URFIST de Rennes

Résumé :

L'élaboration d'un curriculum pour l'éducation à l'information pose une double question : quelle autonomie des savoirs documentaires par rapport aux disciplines ? Faut-il ou non développer une nouvelle discipline d'enseignement de l'information, comme cadre possible de mise en œuvre de ce curriculum ? Cette communication tentera de poser quelques uns des termes d'un (vieux) débat toujours d'actualité.

« Cheminer sur la voie de l'apprentissage est d'autant plus fructueux qu'on connaît le chemin, et même qu'on sait ce qu'est un chemin. Un contact solitaire et non armé entre une source et un apprenant ne peut rien produire d'effectif sauf de manière aléatoire. La construction d'un savoir suppose la maîtrise des lois d'organisation de celui-ci. Il n'y a pas de savoir en soi, le savoir n'est que l'aboutissement d'un travail balisé, d'une démarche ».

Cette belle citation de Louis Porcher (dans *Télévision, culture, éducation*, paru en 1994) me paraît illustrer admirablement toute la problématique d'un curriculum pour l'information.

La nécessité de l'élaboration d'un tel curriculum pour l'éducation à l'information est de plus en plus affirmée par de nombreux acteurs du domaine, notamment depuis les Assises Nationales de l'Education à l'information de mars 2003.

Dans la courte (mais déjà riche) histoire de la formation des élèves à l'information, la notion de curriculum marquera peut-être un tournant important : après la pédagogie du document des années 70-80, après les apprentissages documentaires des années 90, après l'élaboration des référentiels de compétences des années 90-2000, serions-nous en train de passer à une nouvelle étape, celle de la didactisation des savoirs documentaires ?

L'histoire n'est pas écrite et il importe aujourd'hui de réfléchir, non seulement à la définition de ce curriculum, mais aussi aux questions qu'il soulève et à ses conséquences. Cette intervention n'a pas d'autre objectif que d'essayer, à partir de quelques interrogations, de soulever un certain nombre de questions, dont on peut craindre que certaines d'entre elles font partie de « celles qui fâchent ». Mais nous sommes là pour débattre et réfléchir !

Avant de pointer les éventuelles implications de cette nouvelle étape de la formation documentaire, il faut rapidement revenir à ce qui en fonde la nécessité, et que l'on pourrait résumer ainsi : un constat, non pas d'échec, mais néanmoins critique, de la situation actuelle de la formation des élèves à l'information. En effet, qu'est-ce qui caractérise cette formation documentaire, qu'elle soit organisée par les documentalistes ou acquise par les élèves eux-mêmes à travers les différents travaux documentaires (dont les TPE) ? Je ferai ici quelques observations très simples, que la plupart d'entre vous partageront certainement.

- **cette formation est d'abord très parcellaire, très inégalement répartie et ne touche qu'une minorité d'élèves** : travaillant à l'université, je suis assez frappé de voir le nombre important d'étudiants qui n'ont jamais eu la moindre formation documentaire au collège ou au

lycée, ou qui l'ont visiblement oubliée. En dépit de tous les efforts faits par les documentalistes, il faut encore bien constater une ignorance assez générale des étudiants, notamment de 1^{ère} année, en matière documentaire. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les nombreuses explications de ce constat (manque de moyens, diversité des profils des documentalistes, impossibilité de remplir toutes les missions officielles, etc.), mais simplement de le prendre en compte.

- **la formation documentaire est toujours reliée**, voire liée (parfois « pieds et poings » !), **aux disciplines**, qui l'encadrent, la légitiment et lui donnent sens ; elle se confond dès lors avec les apprentissages méthodologiques, transversaux ou disciplinaires, et les notions documentaires ont le plus grand mal à apparaître de manière autonome aux yeux des élèves.

- **quand elle existe, la formation proprement documentaire est plutôt centrée sur les compétences, notamment procédurales** (savoir interroger un logiciel documentaire, retrouver un livre dans le CDI, savoir utiliser un moteur de recherche, etc.). Peu de place est accordée aux notions, aux concepts de la documentation, ou à la réflexion sur les enjeux de l'information.

- **cette formation documentaire des élèves n'est pas (ou très peu) progressive** : quels savoirs, quelles notions, quels savoir-faire en 4^{ème}, en 2^{nde}, en Tale... ?

- enfin, ce qu'il vaudrait mieux appeler une sensibilisation plutôt qu'une formation documentaire, **reste très éloignée, ou du moins très en deçà, de ce que nécessiterait une véritable « culture de l'information »**, au sens où Claude Baltz la définit.

Terminons ce rapide constat (qui paraîtra peut-être un peu sévère) en soulignant, parmi bien d'autres, **trois enjeux et défis** que pose aux documentalistes l'utilisation, de plus en plus massive, d'Internet par les élèves :

- **un enjeu pédagogique : à quoi faut-il les former** dans la recherche d'information, alors que l'utilisation **pratique** des moteurs de recherche ne cesse d'évoluer vers la simplification, l'utilisation intuitive, ou alors même que les processus de recherche propres à Internet, ne nécessitent pas vraiment de formation, du moins procédurale ?

- **un enjeu éducatif majeur : comment les former au discernement**, à l'évaluation de l'information trouvée sur Internet ?

- **un défi professionnel** : comment (et faut-il) « rester dans la course » face à des jeunes générations qui grandissent avec la souris dans la main ? Les documentalistes sont confrontés, comme tous les adultes d'ailleurs (et particulièrement les « anciens »), à cette crise inédite de la transmission, qui voit, pour la première fois dans l'histoire, les jeunes « en savoir (souvent) plus que les vieux », pour dire vite. Du moins dans l'utilisation des technologies dites nouvelles... Ce défi, d'ordre sociétal, se pose avec d'autant plus d'acuité dans les métiers de l'information, sans cesse transformés par les vagues d'innovations techniques et les documentalistes, plus que tous les autres enseignants, sont constamment bousculés par le phénomène de « l'innovation permanente », qui leur donne une obligation très forte de formation, également permanente (et qui est loin d'être assurée par l'institution, d'ailleurs, faut-il le souligner). Dans ce double contexte, les documentalistes se voient, sinon dépossédés de leur savoir, du moins souvent techniquement dépassés par de jeunes internautes, pour qui le web a de moins en moins de secrets (cf la vogue actuelle des blogs chez les adolescents). Au-delà du problème, majeur, de la formation continue, ce défi professionnel repose la question-clé des contenus, des invariants et du curriculum.

Tout ce constat est évidemment partiel et forcément schématique. Je ne parlerai pas notamment de tout ce qui touche à la question sensible des missions (innombrables), de l'identité (toujours en débat) ou du statut (ambigu) des enseignants documentalistes, car il me semble que ces problèmes, très délicats, ne devraient être posés qu'après la question de la formation des élèves ; autrement dit, partons des finalités, des enjeux, des contenus... de la formation des élèves, pour aborder ensuite la question du profil, du statut, de la formation des

enseignants. Car si l'on fait l'inverse, selon une habitude bien ancrée, on risque de passer une fois de plus à côté des vrais problèmes et de se contenter de déplorer l'impossibilité de tout changement... Mais même partiel, je pense que ce constat est globalement partagé et il explique, bien entendu, l'émergence récente du projet de curriculum, les réflexions autour de la didactisation documentaire. Car l'enjeu est bien là : comment sortir de la situation actuelle, marquée à la fois par un grand flou conceptuel et didactique, un certain « bricolage » méthodologique, de grandes disparités dans la formation des élèves et de profondes interrogations sur les missions premières des documentalistes des CDI ?

Je laisserai à mes collègues autour de cette table, plus compétents que moi sur ces questions, le soin de définir avec rigueur ce qu'est un curriculum. Et je me contenterai, pour ma part, de deux observations générales, sur la signification et les implications d'un curriculum documentaire.

Dans un texte écrit pour les Assises Nationales de l'Education à l'information, j'avais tenté de mettre en exergue ce que j'avais appelé la « triple dialectique » des contenus de formation à l'information, car il m'avait semblé que la pédagogie documentaire devait se positionner par rapport à trois clivages, trois alternatives :

- **enseignements méthodologiques généraux vs enseignements documentaires** : clivage particulièrement sensible à l'université où les deux enseignements sont généralement séparés.
- **apprentissages documentaires au service des disciplines vs savoirs informationnels autonomes** : clivage essentiel, interne aux acteurs du domaine et portant sur la conception même de la formation à l'information.
- **formation aux compétences procédurales vs formation aux notions, aux concepts** : à quoi faut-il former en priorité ? Cette troisième dialectique ne doit pas être excessivement « durcie » car elle traverse toutes les formations et appelle des réponses nuancées, qui ne peuvent en aucun cas être simplifiées.

Comment se situe le projet de curriculum documentaire par rapport à ces trois clivages ?

Si l'on peut laisser de côté (au moins provisoirement) la première distinction entre apprentissages méthodologiques généraux et documentaires, il apparaît assez clairement, selon moi, que l'idée d'un curriculum documentaire constitue une certaine orientation, une prise de position implicite dans le débat autonomie/dépendance de la documentation par rapport aux disciplines.

En effet, cette idée de curriculum documentaire traduit à l'évidence un approfondissement de la pédagogie documentaire, obligeant à définir et construire l'appareillage conceptuel d'une véritable didactique de l'information et à clarifier les rapports de celle-ci avec les disciplines.

Et il importe ici de différencier, au moins rapidement, référentiel et curriculum : autant un référentiel de compétences (et Pascal Duplessis apportera certainement de précieux éclairages sur la question) est centré sur la description de savoirs, savoir faire et savoir être, pouvant être décrits, observables, ces compétences devant être mises en œuvre dans un contexte particulier, pour une tâche particulière..., autant l'idée de curriculum semble reposer sur de tout autres présupposés, notamment l'élaboration, « en amont » si l'on peut dire, d'un corpus de notions et de savoirs fondamentaux, décliné autour de différents axes et ordonné selon une véritable progression didactique, absente dans les référentiels. Autrement dit, on ne part plus des compétences à acquérir mais des savoirs à transmettre, pour arriver aux compétences...

Or il me semble que vouloir bâtir un ensemble cohérent de savoirs, de notions et de compétences informationnelles, suppose la reconnaissance d'une certaine cohérence et d'une autonomie de ces savoirs. Si les savoirs documentaires n'avaient aucune autonomie épistémologique, s'il s'agissait uniquement de bâtir la progression des compétences méthodologiques de la 6^{ème} à la Tale, en liaison avec les disciplines, nous ne serions sans doute pas là à discuter des curriculum documentaires et les référentiels de compétences, définis depuis longtemps, devraient suffire.

La construction d'un curriculum implique donc une étape supplémentaire, elle marque un saut qualitatif dans la pédagogie documentaire : il s'agirait dans un premier temps de recenser, de cerner les notions fondamentales, de baliser le champ scientifique, de délimiter des frontières. Par exemple, il conviendrait de se poser la question : jusqu'où doit aller une véritable formation à l'information ? Former à la méthodologie documentaire n'est pas, à l'évidence, suffisant, et il faudrait intégrer dans ce champ la formation au rôle, aux enjeux, aux différents aspects de l'information dans nos sociétés, la sensibilisation aux circuits ou aux processus de l'information spécialisée (par exemple comment sont produits, publiés et diffusés les documents scientifiques...), voire l'éducation aux médias et à l'image... On le voit : le champ est vaste et appelle, de manière pressante, un travail collectif de discussion et de réflexion.

Si cette autonomie des savoirs documentaires, affirmée depuis longtemps par plusieurs chercheurs, est encore loin d'être admise par tous, la question du curriculum constitue une occasion d'essayer de penser à nouveaux frais les fondements épistémiques et scientifiques des apprentissages documentaires et de redéfinir également les rapports entre apprentissages documentaires et disciplinaires. Pour ma part, je définirai ces relations dans le sens indiqué par Yves Le Coadic, celui d'une antériorité des savoirs informationnels. « *L'enseignement de l'information doit avoir été fait au préalable* », dit-il dans l'interview à SavoirsCDI de février 2002. Ce qui signifie qu'il faudrait d'abord apprendre aux élèves un certain nombre de notions et de savoir-faire sur l'information, avant de les mettre en œuvre dans le cadre de travaux de recherche inter-disciplinaires.

La deuxième remarque générale prolonge la première et part de cette simple question, très pragmatique : peut-on s'orienter vers la mise en place d'un véritable curriculum de notions et de compétences, à faire acquérir aux élèves aux différents stades de la scolarité, sans s'interroger sur les conditions de sa mise en œuvre ?

Autrement dit, par qui, dans quel cadre, sur quel horaire, etc. serait mis en œuvre ce curriculum (qui reste d'ailleurs à bâtir !). Jusqu'à quel point pourra-t-on s'en remettre, comme aujourd'hui, aux conditions locales, à la motivation des documentalistes, à leur dynamisme pédagogique, à la bonne volonté de leurs collègues enseignants pour assurer ces apprentissages documentaires dans le cadre d'un curriculum ? On voit tout de suite la contradiction : si l'on veut bâtir une progression des notions à acquérir, cela implique évidemment que tous les élèves puissent suivre l'ensemble du curriculum. Imagine-t-on un enseignement de mathématiques ou d'histoire « à la carte », qu'un élève découvrirait pour la première fois en 2^{nde} ou en Tale ? Comment assurer l'enseignement de notions et savoir-faire, par exemple de 3^{ème} niveau, sans avoir la garantie que les deux premiers niveaux ont bien été parcourus ? L'idée même de curriculum ne peut pas ne pas se poser la question d'un enseignement systématique et généralisé.

En bref, pour sortir résolument du bricolage méthodologique actuel, une véritable formation à l'information dans les collèges et les lycées devrait donc être **systématique** (c'est-à-dire concerner tous les élèves), **progressive** (selon l'idée même du curriculum), **complète** (c'est-à-dire élargie à tous les aspects de l'information, aux notions, aux savoirs comme aux compétences) et enfin **scientifiquement fondée** (c'est-à-dire reposant sur les Sciences de l'information).

Il restera à définir le meilleur cadre possible pour un tel curriculum : module d'enseignement spécifique étalé sur plusieurs niveaux, nouvelle « matière » à introduire dans les programmes, thématique spécifique dans une discipline existante (mais laquelle ?)... Les formules pédagogiques et institutionnelles ne manquent pas et il faudrait pouvoir faire preuve ici d'imagination et de pragmatisme. Mais on ne pourra faire l'économie de la question (ô combien récurrente dans la profession) de la discipline d'enseignement, comme véritable cadre, à plus ou moins lointaine échéance, pour la mise en œuvre d'un tel curriculum. Yves Le Coadic a posé tous les fondements et développé les arguments pour une telle discipline de

l'information et je renvoie donc à son « *Manifeste pour l'enseignement de l'information* », publié en mars 2002, dans *SavoirsCDI*. Je laisserai volontairement de côté le dernier aspect de cette question, le plus délicat : celui des conséquences de cette perspective de discipline sur le profil professionnel, les missions, les diplômes, la carrière, la formation, etc. des documentalistes.

En conclusion, on peut donc observer que cette idée de curriculum documentaire, qui représente une nouvelle étape très importante, pose aux documentalistes une double question : celle de l'autonomie didactique des savoirs informationnels et celle de la systématisation nécessaire de leur enseignement. Mais cette double question n'est peut-être qu'une manière déguisée de tourner autour du problème décisif et controversé : celui de la nécessité, à terme, d'une véritable discipline d'enseignement de l'information, du collège (voire du primaire !) à l'université. Vaste programme, dira-t-on ! Mais passionnant chantier !

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BALTZ, Claude. *Culture informationnelle : définition, effets, enjeux, appropriation*. Journées d'étude, Paris, Carré des sciences, 18 nov. 1997. ADBS.
<http://www.adbs.fr/uploads/journees/608_fr.php>
- CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges*. Paris : PUF, 1999 (Education et formation). Chap. III : Le CDI au cœur d'enjeux multiples, pp. 183-214
- CHARBONNIER, Jean-Louis. Les « apprentissages documentaires » et la didactisation des sciences de l'information. *Spirale : revue de recherches en éducation*, n° 17, janvier 1997, p. 45-59. Disponible sur : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/Apprentissages.pdf>
- CHARBONNIER, Jean-Louis. *Place du curriculum en information-documentation*. [en ligne]. Assises Nationales pour l'éducation à l'information, Paris, 11-12 mars 2003. Disponible sur : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/Ass-Charbonnier.htm>
- DUJOL, Anne. Pour en finir avec le bricolage. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 44, n° 1, 1999, p. 56-59
- DUPLESSIS, Pascal, DUBOIS, Michèle, LENOIR-DONZEAU, Annie, THIEBAUT, André. *Les Savoirs documentaires. Amorce d'une réflexion sur les savoirs documentaires et leur didactisation au collège*. [en ligne]. Nantes : IUFM, 2000. Disponible sur : <http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/cdi/peda/duplessis/savdoc1.htm>
- FRISCH, Muriel. *Evolutions de la documentation. Naissance d'une discipline scolaire*. Paris : L'Harmattan, 2003 (Mémoire des savoirs)
- JUANALS, Brigitte. *La culture de l'information. Du livre au numérique*. Paris : Lavoisier, 2003 (Hermès Science)
- LE COADIC, Yves. L'information, discipline scolaire. Entretien avec Yves Le Coadic. [en ligne]. *Savoirscdi*, mars 2002. Disponible sur : http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/SavCDIle_coadic.pdf
- LE COADIC, Yves. Manifeste pour l'enseignement de l'information. [en ligne]. *Savoirscdi*, mars 2002. Disponible sur : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/SavCDImanifest.pdf>
- MARCILLET, Frédérique. *Recherche documentaire et apprentissage. Maîtriser l'information*. Issy-les-Moulineaux : ESF, 2000. 125 p.
- MICHEL, Jean. Une politique et des partenariats pour le développement de l'infoculture : l'information au cœur d'une nouvelle solidarité. Colloque INFOethics, Monte-Carlo, Monaco, 10-12 mars 1997. In « *The International Information and Library Review* », vol. 29, n° 3-4, septembre-décembre 1997, pp. 465-478. Disponible également en ligne sur : <http://www.paris.enpc.fr/~michel-j/publi/JM290.htm>
- RIONDET, Odile. Formation à la recherche d'information : les contenus et les méthodes en question. *BBF*, t. 44, n° 4, 1999, p. 40-45
- SERRES, Alexandre. *La triple dialectique des contenus de formation à la maîtrise de l'information. Assises Nationales pour l'éducation à l'information. Paris, 11, 12 mars 2003*. [en ligne]. Paris : URFIST, 2003. Disponible sur : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/Ass-Serres.htm>
- URFIST de Toulouse. *Les réflexions de l'URFIST sur la didactique et l'ingénierie de l'IST*. [en ligne]. Toulouse : URFIST. Disponible sur : <http://www.urfist.cict.fr/DidacIST.html>